

HAÏTI

Impact de l'insécurité sur les mouvements des personnes de la capitale vers les provinces

Résultats du suivi des flux des populations et
enquêtes individuelles

Rapport N°2 (08 – 14 mars 2024)

RÉSULTATS CLÉS



Période de collecte des données :

8 – 14 mars 2024



16 947 personnes ont quitté la ZMPP pendant
la période de collecte des données



60% des flux se dirigeaient vers le Grand Sud (Sud,
Grande'Anse, Sud-Est et Nippes)



83% des personnes ont quitté la ZMPP à cause
des violences et insécurité



76% étaient déjà déplacées internes avant de
quitter la ZMPP

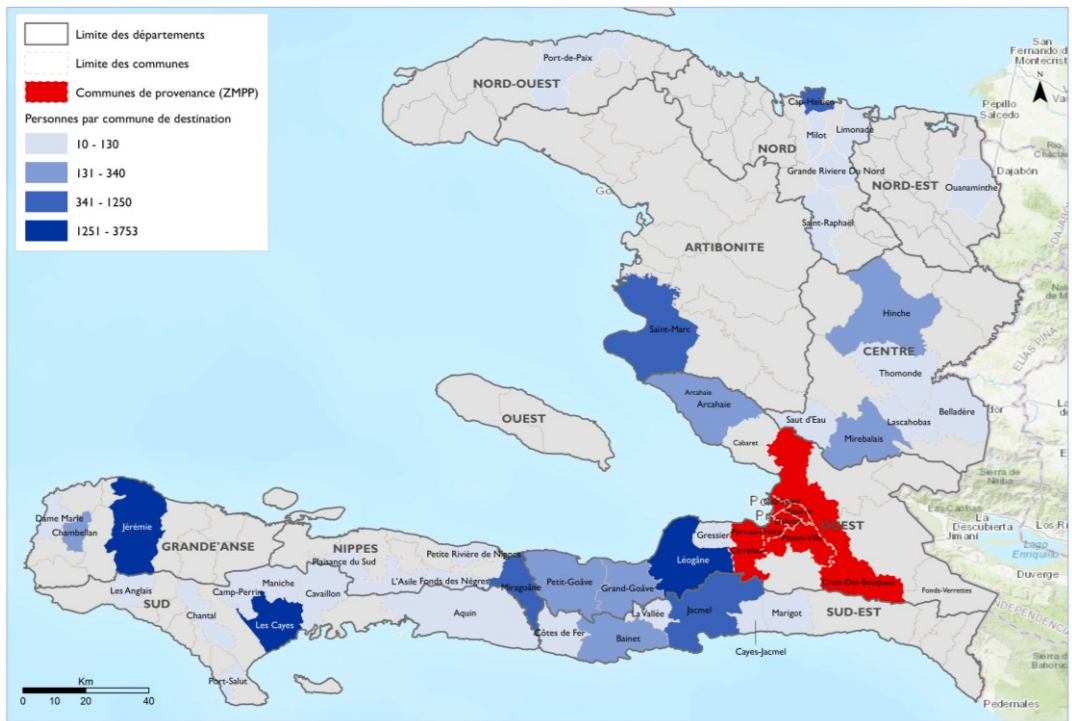


96% ont l'intention de rester dans les provinces
en Haïti; **3%** de partir vers la République Dominicaine
et **moins de 1%** vers les Etats-Unis et le Brésil

Contexte

Depuis le 29 février 2024, plusieurs quartiers de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), la capitale d'Haïti, sont ciblés par des attaques armées accrues. Près de 15 000 personnes se sont déplacées suite à ces attaques (voir [le ETT 39.1](#)). En plus de créer des déplacements à l'intérieur de la ZMPP, les attaques et l'insécurité généralisée poussent de plus en plus de personnes à quitter la capitale pour trouver refuge dans les provinces, en prenant les risques de passer par des routes contrôlées par des gangs. Afin de suivre ces mouvements vers les provinces et informer les stratégies de réponse adéquates, la DTM a lancé des collectes de données au niveau de plusieurs stations de bus les plus utilisées dans la capitale (voir la page 5 pour plus de détails sur la méthodologie). Depuis le début de cette activité, le 08 mars, jusqu'au 14 mars, cette activité a permis d'observer les mouvements de 16 947 personnes quittant la ZMPP (voir les pages 3 et 4 pour plus de détails sur le profil de ces personnes). Ces personnes ont en majorité (60%) pris des moyens de transport se dirigeant vers les départements du Grand Sud (Grande'Anse, Sud, Nippes et Sud-Est). Il est à souligner que cette région accueille déjà plus 116 000 personnes qui avaient en grande partie fui la ZMPP durant des mois passés (voir [le rapport sur les déplacements dans le Grand Sud](#)).

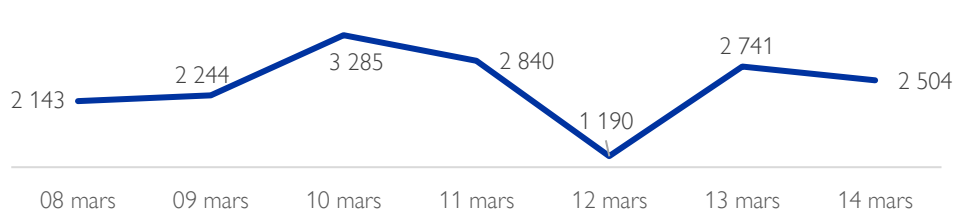
Destinations des bus, voitures et camions observés



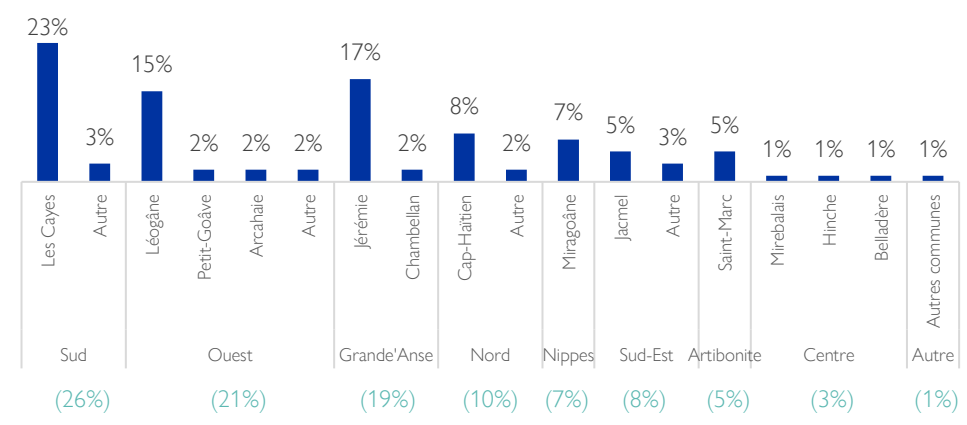
Chiffres clés sur les flux observés

- 15** stations de bus où les collectes des données sont réalisées
- 16 947** personnes ont quitté la ZMPP du 08 au 10 mars 2024
- 93%** des mouvements se sont faits par bus, 4% par voiture et 2% par camion.

Dates de mouvements (# des personnes)

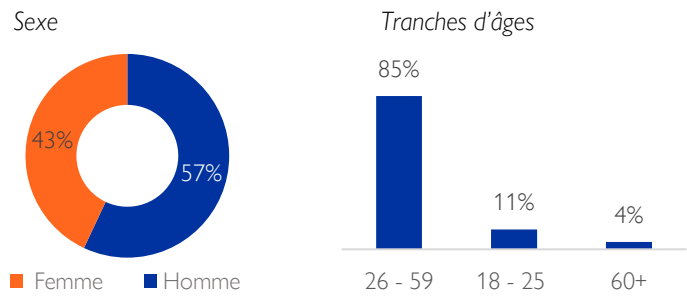


Destinations des bus, voitures et camions observés (% des personnes)

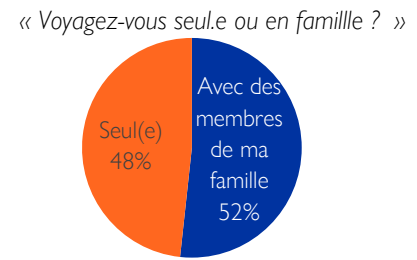


1 351 Voyageurs enquêtés

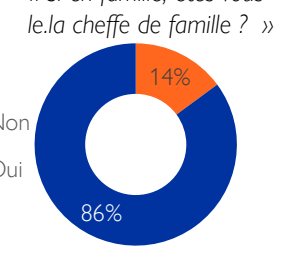
1. Âge et Sexe des répondants aux interviews individuelles



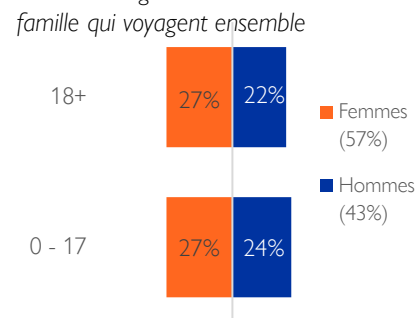
2. Mouvements en familles



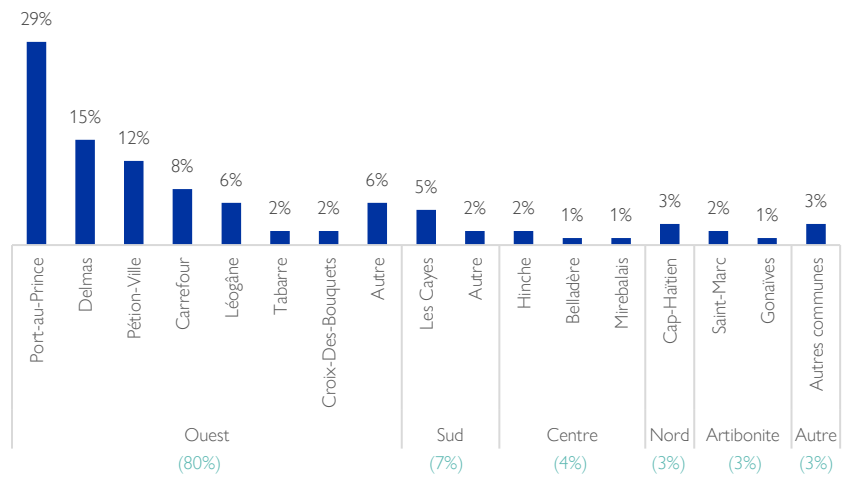
« Si en famille, êtes-vous le/la cheffe de famille ? »



Tranches d'âges de membres de famille qui voyagent ensemble

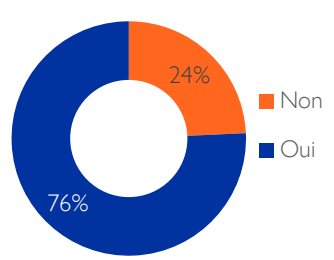


3. Lieux de résidence habituelle

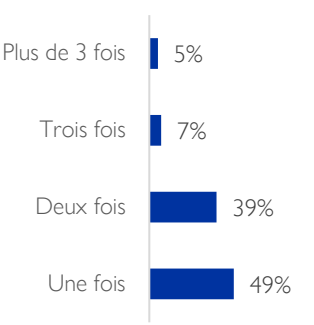


4. Historique de déplacement

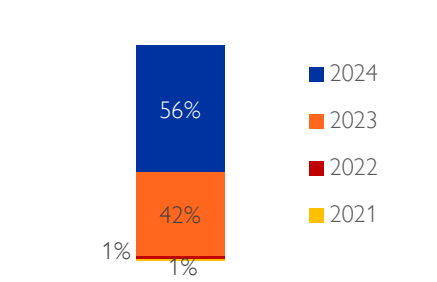
« Avez-vous déjà été obligé de fuir votre résidence ? »



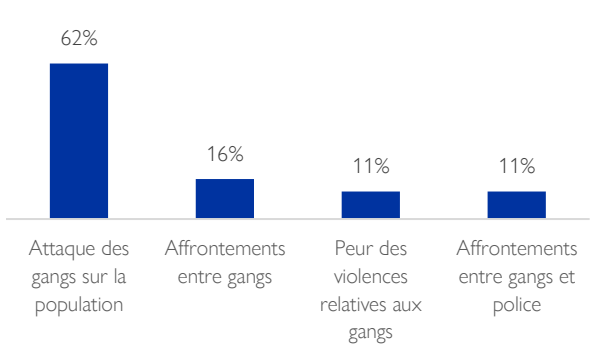
« Si oui, combien de fois ? »



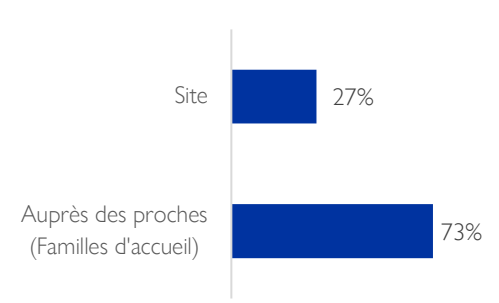
« Si oui, quand est-ce qu'avez-vous fui votre résidence pour la première fois ? »



« Si oui, pour quelle raison avez-vous fui votre résidence ? »



« Si oui, vous-étiez-vous réfugiés auprès des proches ou dans un site ? »

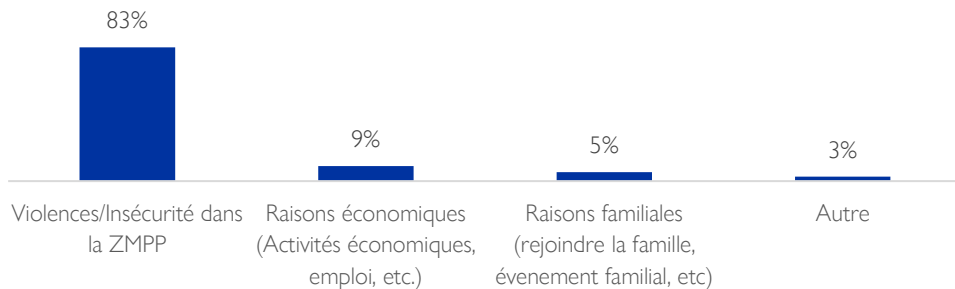


Plus de la moitié (52%) des personnes interviewées quittant la ZMPP voyageaient en familles et étaient en majorité cheffes de leurs familles. Les enfants représentaient plus de la moitié (51%) des personnes membres de ces familles.

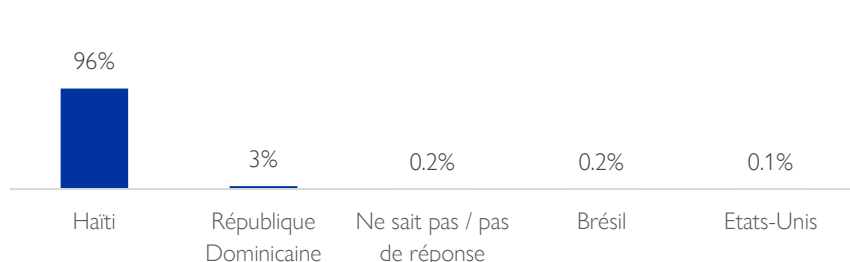
La majorité ces personnes avaient comme résidence habituelle les quartiers situés dans la ZMPP, notamment dans les communes de Port-au-Prince (29%), Delmas (15%), Pétion-Ville (12%) et Carrefour (8%). Une grande partie d'elles (76%) étaient déjà déplacées internes et 51% d'entre ces dernières, se sont déjà déplacées plus d'une fois, et ce pour des raisons liées aux violences et à l'insécurité. Parmi ces personnes, 73% s'étaient réfugiées auprès de leurs proches et 27% en sites, avant de décider de quitter la ZMPP.

5. Intentions futures

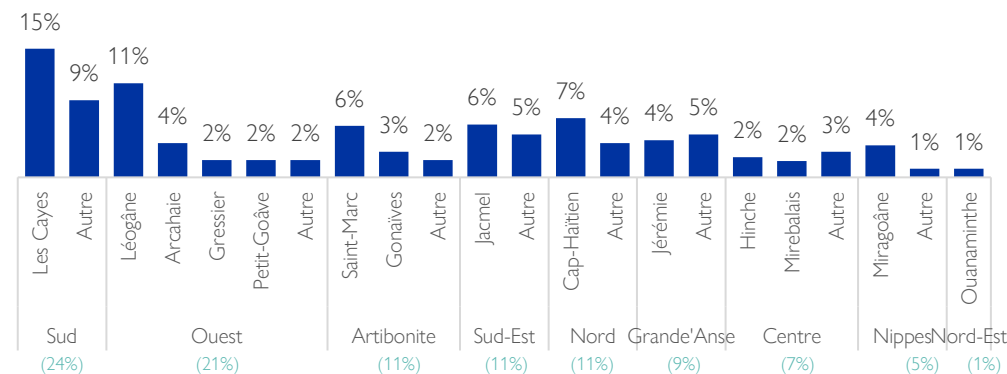
« Pourquoi avez-vous décidé de quitter la ZMPP ? »



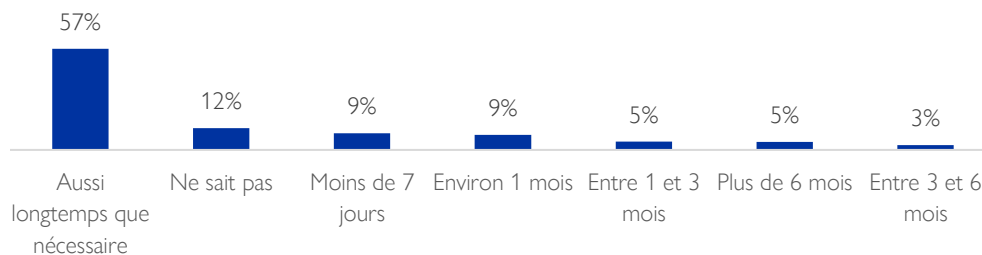
« Quelle est votre destination finale espérée ? »



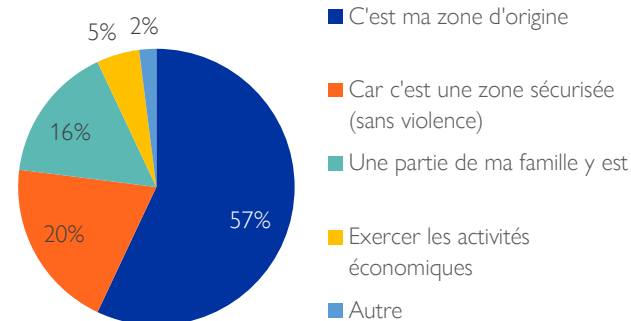
« Si Haïti, quelle est votre commune de destination ? »



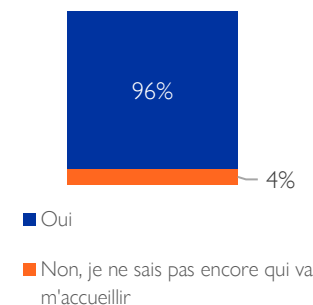
« Combien de temps comptez-vous passer en dehors de la ZMPP ? »



« Pour quelle raison avez-vous choisi votre destination ? »



« Avez-vous des proches qui vont vous accueillir à destination ? »



La plupart des personnes (83%) ont indiqué quitter la ZMPP à cause des violences qui y surviennent et 57% ont indiqué qu'elles resteront en dehors de la ZMPP aussi longtemps que nécessaire.

Les zones situées en Haïti étaient les destinations finales souhaitées de 96% des personnes, notamment dans les départements du Sud (24%; surtout dans la ville de Cayes) et les zones rurales du département de l'Ouest situées dans la périphérie de la ZMPP (21%; en particulier Léogâne). Près de 6 sur 10 (57%) ont indiqué avoir choisi leur destination finale car il s'agissait de leur zone d'origine. Par ailleurs 96% ont indiqué avoir une famille qui allait les accueillir pendant que 4% voyageaient sans savoir qui allait les accueillir à destination.

D'autre part, la République Dominicaine était la destination finale espérée de 3% des personnes.

Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques de voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers des points de suivi (FMPs, *Flow Monitoring Point* en anglais) installés dans ces zones.

MÉTHODOLOGIE : Les points de suivi importants sont identifiés avec l'aide des autorités locales, partenaires et les expériences des équipes de terrain de la DTM. Ainsi, un total de 15 stations de bus ont été identifiées dans la ZMPP. À chacun de ces FMPs, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry* en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey* en anglais).

Le FMR consiste à collecter les données au niveau des différents FMPs via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des chauffeurs de bus ou des voyageurs eux-mêmes. Le FMR

recueille principalement des informations sur le nombre de voyageurs ainsi que les destinations de leurs moyens de transport utilisés. Ainsi, il permet d'estimer le volume des mouvements et les routes utilisées. Les données issues du FMR sont présentées sur la première page de ce rapport.

Le FMS permet de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs afin de mieux comprendre leurs profils. Les données issues du FMS sont présentées sur les pages 2 et 3.

LIMITES : Les flux observés à travers les FMPs ne représentent pas tous les flux qui se sont effectués entre la ZMPP et les provinces. En effet, plusieurs autres flux n'ont sûrement pas été observés car ne passant pas par les points ciblés ou parce que se déroulant hors des heures de travail. Par ailleurs, les attaques armées ne permettent pas parfois aux équipes DTM de se déployer pour la collecte des données.

Localisation des stations de bus où les collectes des données sont réalisées

